

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 22

N° ordre
20-91

N° ordre dans la séance :
DE-15122020-09

Date de la convocation :
08/12/2020

Date de l'affichage :

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et le quinze décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, RAVIER Danielle, GUILLAND Marc, PETITE Anne-Laure, Robert VILLARD Adjoint, Christelle MARCHAND, GERRA Dominique, BRAVI Nadine, GUILLERMET Sylviane, DI PAOLO Frédéric, MOUTOT Mickaël, CHAPMAN Katerina, GLEYZE Déborah, DRAPIER Thierry, TREBOZ David, TRABALZA Joëlle, MONTEIRO Loïc, ROSSI Hélène, BOUVIER Christelle, conseillers

Absents : FELCI Claude (procuration à Marc GUILLAND), VALTON Emilie (Procuration à Monsieur Franck ANDRE-MASSE), Thierry CURTELIN (procuration à Madame Christelle BOUVIER), SCALMANA Dominique

Secrétaire de séance : Anne-Laure PETITE

OBJET : ADHÉSION AU PROGRAMME AMMAREAL POUR L'ÉLIMINATION PAR LA VENTE ET LE DON DE LIVRES RETIRÉS DES COLLECTIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Culoz procède régulièrement au renouvellement des ouvrages proposés à l'emprunt et au retrait de ceux dont l'usure ou l'ancienneté ne répondent plus aux critères de sélection pour la mise à disposition du public.

Le stockage des livres retirés des collections incite à procéder à des destructions ou à des dons auprès d'associations caritatives.

La société Ammareal se fournit en livres d'occasion auprès des bibliothèques et associations et les revend en ligne. Le produit de ces ventes participe au soutien d'organisations caritatives œuvrant dans le domaine de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme :

- Mots et Merveilles : association qui lutte contre l'illettrisme. Elle propose une aide aux personnes francophones et allophones rencontrant des difficultés de lecture, d'écriture et de calcul. Elle soutient aussi des enfants en difficulté scolaire,
- Fonds Decitre : fonds de dotation reconnu d'utilité publique qui agit en faveur de l'accès aux livres et à la lecture pour les populations qui en sont le plus éloignées,
- Bibliothèque sans Frontières : association qui cherche à rapprocher de la culture ceux qui en sont le plus éloignés par le soutien direct aux personnes les plus fragiles ou via les bibliothèques et structures éducatives,
- Secours Populaire : intervient dans des domaines variés alimentaire, vestimentaire, culture...

Ammareal prend en charge le recyclage des livres de façon professionnelle et solidaire, tout en reversant 10 % de la vente à l'organisation caritative choisie. Les ouvrages qui ne sont pas vendus sont donnés. A défaut, les ouvrages sont recyclés.

Ammareal a un grand nombre de partenaires dont l'UNESCO, la médiathèque du Musée du Quai Branly, la Banque de France...

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à adhérer au programme d'Ammareal et l'autorise à signer la convention annexée à la présente délibération ainsi que tous les documents s'y rapportant,

CHOISIT l'organisation caritative suivante : Mots et Merveilles.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE-MASSE

